



La sécurité routière s'offre une commission - 04/03/2014

OHEY -

La Commune affine ses outils pour améliorer ses voiries. Un travail où elle compte bien associer les habitants.

Sécurité routière: le sujet est sensible. Et il suffit de subir les vitesses excessives, la dangerosité d'une aménagement... pour que la commune et son bourgmestre soient interpellés. C'est dans ce contexte qu'une réunion d'information s'est tenue dernièrement à Ohey. L'occasion d'apporter les éclairages théoriques, appliqués au territoire oheytois mais aussi de jeter les bases d'une commission articulée autour de la sécurité.

La réalité de terrain, c'est — bien sûr — les chiffres collectés par la zone de Police des Arches. Ainsi, en 2006, on a comptabilisé 291 accidents contre 655 en 2012. Une augmentation qui trouve son explication dans de nouvelles dispositions. *«Dès que la police est au courant d'un accident, elle se voit dans l'obligation de rédiger un PV, commente le commissaire Henin. Parmi ces accidents, 78% sont d'ordre matériel, 10% impliquent des blessés légers, 9%: des blessés graves et 3% sont mortels ».*

Autre réalité applicable à Ohey mais aussi à toutes les communes wallonnes: les règlementations en vigueur lorsqu'il s'agit d'aménager une voirie. Appelée à devenir régionale en 2015, la route qui relie Andenne à Ciney (un des axes phares de l'entité) ne pourra jamais faire l'objet d'aménagements lourds de par son statut de voirie de transit. Quelque 6.000 véhicules l'empruntent par jour. Ce qui n'empêche pas la possibilité de réduire à certains endroits la vitesse à un minimum de 50 km/h.

Des outils communaux

La commune a déjà mis en place une série d'outils: les infos fournies par la population, les chiffres et analyses liés au trafic mais aussi... le schéma de structure. Initié en 2003 avec une analyse de la situation existante, il a fait l'objet — sept ans plus tard — une mise à jour de ses données utiles. Parmi celles-ci: une carte des orientations sur la circulation et les mesures d'aménagements.

Le Plan Communal de Développement Rural compte aussi parmi ses fiches prioritaires la mobilité et les aménagements à consentir pour l'améliorer...

Pour sa part, le bourgmestre et le commissaire voyer ont fait le tour de l'ensemble des voiries communales afin d'établir un état des lieux. *«Sur base de ce diagnostic et des moyens dont nous disposons, on dégagera des priorités, a précisé, l'échevine en charge de la mobilité Françoise Ansay.*

Un plan communal de mobilité est aussi en route.

Sans oublier les initiatives déjà bien place comme le comité de sécurité routière d'Evelette ou "L'école

au bout des pieds" (qui encourage les enfants à se rendre à pied à l'école)....

A cela devrait donc se greffer la mise sur pied d'une commission dont la formule en termes de composantes n'a pas encore été arrêtée. L'information, pour sa part, devrait suivre sur le site internet de la commune qui compte abriter une page mobilité/sécurité routière. A Ohey, on compte poursuivre l'effort, voire même prolonger l'analyse en collaboration avec Assesse et Gesves, déjà partenaires dans le GAL (Groupe d'Action Locale) des tiges et chavées. A suivre donc.

Catherine DETHINE (L'Avenir)